



Conseil Municipal des Jeunes de KEMBS

Représenter les jeunes de la commune
Nouvelle promotion 2026/28

Qu'est-ce que le CMJ ?

- ▶ Un espace d'expression pour les jeunes
- ▶ Un lien direct avec la municipalité
- ▶ Un outil pour proposer et agir concrètement



Durée du mandat

- ▶ 2 ans
- ▶ Temps nécessaire pour construire et concrétiser des projets

Objectifs

- ▶ Encourager la citoyenneté
- ▶ Donner la parole aux jeunes
- ▶ Transformer des idées en projets
- ▶ Leur rôle sera de participer à la vie locale, proposer des projets, porter des idées pour les jeunes et s'impliquer dans les actions menées par la municipalité.

VOS IDÉES → VOS ACTIONS → VOTRE IMPACT

Rôle des jeunes élus

- ▶ Être force de proposition
- ▶ Représenter les jeunes de la commune
- ▶ Participer activement à la vie locale



Responsabilités

- ▶ Engagement et assiduité
- ▶ Respect et écoute
- ▶ Exemplarité dans les actions

Exemples d'actions

- ▶ Participation à la journée citoyenne
- ▶ **Valorisation du patrimoine local**
- ▶ Animations et événements communaux
- ▶ **Actions intergénérationnelles**
- ▶ Rencontres avec les aînés et partage avec les plus jeunes
- ▶ **Actions avec les écoles**
- ▶ **Initiatives locales possibles**
- ▶ Carnaval de Kembs
- ▶ Fabrication d'un radeau pour la Course OFNI (Objets Flottants Non Identifiés)
- ▶ **Nouvelles idées portées par vous...**

Comment ça marche?

- ▶ Pour intégrer le Conseil Municipal des Jeunes de Kembs, chaque **jeune intéressé âgé de 8 à 17 ans** doit d'abord déposer sa candidature.
- ▶ Dossier de candidature : <https://www.kembs.fr/Mairie/Conseil-municipal-jeunes.html>
- ▶ Si le nombre de candidatures est supérieur au nombre de places disponibles, **une élection sera organisée afin de permettre aux jeunes de choisir leurs représentants.**
- ▶ À l'issue de cette élection, jusqu'à 31 jeunes pourront être élus pour **représenter la jeunesse de la commune** pendant les deux prochaines années.
- ▶ La **mise en place officielle du nouveau Conseil Municipal des Jeunes** aura lieu le **7 octobre**. Si une élection est nécessaire, celle-ci se déroulera durant le week-end précédent afin de permettre la désignation des jeunes élus avant l'installation officielle du conseil.

CE CONSEIL EST LE VÔTRE !



Pour toutes questions, contactez **Benoit Litzler**,
adjoint à la mairie et responsable du CMJ,
 **benoit.litzler@kembs.alsace**